

Conseil d'administration de l'UQAM — 18 décembre 2018

Rapport des déléguées étudiantes

À toutes les étudiantes, tous les étudiants de l'UQAM,

En ce début d'année, voici notre second rapport! Nous vous rappelons que nous ne sommes toujours pas nommées par le décret ministériel tant attendu, donc que nous étions encore une fois simplement observatrices, sans droit de vote, d'amendement ou de proposition. Voici les principaux points discutés lors de la rencontre.

Prolongation du mandat de deux chaires stratégiques de l'UQAM

Sur ce point, il a été souligné par certains membres du CA qu'il semblait manquer certains des indicateurs pour évaluer le bien-fondé des décisions soumises au CA : on ne sait pas pourquoi certaines chaires sont renouvelées et d'autres pas. À notre critique à cet effet, les réponses données ont été de l'ordre de la confidentialité des dossiers soumis, notamment pour les chaires dont la demande est rejetée, puisque cela pourrait être blessant pour les chercheuses et chercheurs. Toutefois, il serait possible, comme dans les autres dossiers, de transmettre simplement les critères qui n'ont pas été atteints. Selon nous, cette opacité peut donner libre champ à un processus arbitraire. Enfin, un membre a souligné le « bicaméralisme » du fonctionnement interne de l'UQAM, où d'un côté, la Commission des études est responsable du côté académique, alors que le CA est responsable des enjeux économiques. Nous sommes d'avis qu'il devrait toutefois y avoir beaucoup plus de collaboration et de suivi entre ces instances pour améliorer la représentativité des divers acteurs et actrices de notre université.

Ainsi, la Chaire de recherche UQAM sur la transition vers la durabilité des grandes cultures et la Chaire de recherche UQAM en psychologie politique de la solidarité sociale (CPPSS) ont vu leur mandat renouvelé alors que celui de la Chaire de recherche UQAM sur les nouveaux matériaux pour les technologies de l'énergie ne l'a pas été.

Budget 2018-2019 révisé au 31 octobre 2018

Le budget révisé 2018-2019 prévoit désormais l'atteinte de l'équilibre budgétaire. En effet, l'une des variables qui étaient encore inconnues lors de la présentation initiale du budget était l'adoption prochaine des « Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec » pour l'année 2018-2019. Ces règles ont finalement été adoptées en juillet 2018, ce qui a permis de réévaluer favorablement l'impact de 1,9 M\$. Il a eu également une légère variation de l'effectif étudiant, ce qui représente une augmentation de près de 1,0 M\$ en subventions et droits de scolarité : l'effectif continue de diminuer, mais la baisse est moins draconienne qu'estimée.

Une allocution de la rectrice devrait avoir lieu à la fin janvier afin de présenter le budget et la nouvelle formule de financement. Également, la dérèglementation entourant les étudiantes et étudiants internationaux continue de soulever les inquiétudes de plusieurs membres du CA.

Information de la rectrice concernant les stages

Le travail avec le BCI et le gouvernement serait presque terminé. Une rencontre est à venir à la fin janvier.

Enfin, soulignons le renouvellement de la **convention collective des professeures et professeurs**, laquelle s'est faite très rapidement, ce qui serait une première à l'UQAM en termes de rapidité.

Pour toute question, commentaire ou revendication, n'hésitez pas à nous écrire !

Solidairement,
Maxine et Stéphanie